

LE DIABLE

DANS

LES MISSIONS

par

PAUL VERDUN

TOME SECOND

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi

– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

ASIE (suite) **BIRMANIE – SIAM**

CHAPITRE PREMIER **EVANGELISATION**

Sur la route maritime qui conduit d'Europe en Chine et au Japon, le navigateur qui suit les côtes rencontre, après la presqu'île de l'Hindoustan, celle de l'Indo-Chine. Le nom de cette péninsule rappelle ceux des races qui l'occupent. A l'occident, elle nourrit les Birmans et les Siamois qui se rattachent au groupe indien ; à l'orient, elle est cultivée par les Cochinchinois, les Annamites et les Tonkinois, qui ont subi l'influence de leurs voisins les Chinois.

C'est seulement dans les premières années du XVII^e siècle, en 1722, que commença l'évangélisation des Birmans. Ils formaient alors plusieurs petits royaumes, notamment ceux d'Ava et de Pégou. Ils étaient constamment en guerre soit entre eux, soit avec leur voisin, le Siam.

Ces troubles perpétuels, l'entêtement des habitants dans le bouddhisme, qui était leur principale religion, ainsi que le petit nombre des missionnaires – à deux reprises ils furent réduits par la mort à un seul – rendirent les progrès de la mission très difficiles et très lents. Cependant, en 1800, le chiffre des catholiques de ce vicariat apostolique s'élevait à cinq mille.

Mais en Birmanie, comme dans les Indes, la Révolution française eut un contre-coup désastreux. Les sources des vocations étant taries, et l'éducation des prêtres impossible en Europe, les missionnaires se firent de plus en plus rares dans l'Extrême-Orient, et, en 1832, le dernier pasteur des Birmans, le Père d'Amato, mourut et ne fut pas remplacé. Le chiffre des catholiques fut alors réduit à trois mille.

Les troubles de l'Europe s'étant apaisés et le nouvel état de choses s'étant consolidé, le recrutement des missionnaires rede-vint possible.

Malgré l'entêtement de ces populations dans les erreurs du Bouddhisme, le chiffre des chrétiens se releva et, en 1850, il atteignit de nouveau cinq mille, comme au début du XVII^e siècle.

Mais une persécution terrible menaçait de tout ruiner.

Le gouvernement birman avait jusqu'alors laissé les missionnaires assez libres de prêcher leur religion.

Lorsqu'en 1852 il vit les Anglais s'emparer d'une partie considérable du pays, il prit peur de tout ce qui sentait l'Europe, sa civilisation et sa religion. Il se vengea de ses désastres sur les chrétiens. Les églises, les écoles, les presbytères furent détruits ; plusieurs missionnaires furent jetés en prison, un d'eux fut mis à mort, un autre devint fou à la suite des mauvais traitements endurés.

Peu à peu cependant la rage des persécuteurs s'apaisa. Le voisinage menaçant des Anglais contribua beaucoup à comprimer les sentiments hostiles et les désirs sanguinaires du gouvernement birman contre les missionnaires. Ceux-ci travaillèrent donc tranquillement à leur œuvre d'évangélisation. Depuis 1857 jusqu'à nos jours, ils ont joui d'une paix profonde dont ils ont profité avec grand fruit. Les recensements des catholiques, faits en 1870 et 1890, accusent, à la première date, 8.581 fidèles, et, à la seconde, 31.980.

Les progrès accomplis en vingt ans sont donc des plus consolants. Néanmoins il reste encore beaucoup à faire pour amener tout ce pays à la vraie foi. La population totale étant en effet de sept millions, on ne rencontre qu'un catholique sur deux cent vingt habitants.

Cette proportion, espèrent les missionnaires, s'améliorera rapidement sous la domination bienveillante de l'Angleterre ; car, depuis le recensement de 1890, elle s'est annexé la partie de la Birmanie qu'elle n'avait pas conquise en 1852.

L'évangélisation du royaume de Siam a commencé une cinquantaine d'années plus tôt que celle de la Birmanie, en 1673. Les progrès du Catholicisme y ont été plus entravés que dans l'état voisin, et ce pays n'a pas encore subi l'influence prépondérante d'une nation européenne ; aussi le chiffre des catholiques s'y est-il accru avec plus de lenteur. En 1800 il était de 2.300 ; en 1820 de 2.500 ; en 1840, de 7.000 ; en 1870, de 10.000 ; en 1890, date du

dernier recensement, de 18.200.

La population totale du royaume étant d'environ huit millions d'âmes, on trouve un catholique sur quatre cent trente-neuf habitants. Comme on le voit, cette proportion est très faible, comparée à celle de l'Inde et de la Birmanie.

CHAPITRE II

DANS LA BIRMANIE : — LE REVENANT. — SORT JETÉ. — L'EFFET D'UN MALÉFICE. — CHARMEUR DE SERPENTS. **DANS LE ROYAUME DE SIAM** : — LES *PHI*. — DIABLES CUTTS ET DIABLES CRUS. — LES STATUES DES IDOLES HABITATIONS DES DÉMONS. — LE DIEU D'OR ET LE DIEU DE VERRE. — UNE IDOLE ENCHAÎNÉE.

Dans la partie sud de la Birmanie habitent les Karins ou Carians. Ils ont une peur extrême des revenants. Semblables en cela à un grand nombre d'Européens, ils ne passent qu'avec la plus grande répugnance auprès des cimetières et des lieux témoins d'un accident ou d'un meurtre.

Le diable, paraît-il, fait, de son côté, tout ce qui lui est possible et permis, pour les maintenir dans cette terreur. Ils disent voir souvent des spectres leur apparaître et entendre des bruits terrifiants retentir à leurs oreilles.

Au témoignage de M. Bringaud, leur missionnaire, qui les évangélise depuis 1863, ces apparitions et ces bruits ne sont pas toujours les résultats de leur imagination.

Il y a quelques années, ce prêtre avait à visiter une petite chrétienté située à sept milles au nord-ouest de Mittagou. La veille du jour où il devait s'y rendre lui-même, il y envoya trois enfants de l'école, âgés de douze à quinze ans. Ils emportaient quelques objets nécessaires au culte et devaient l'assister dans les cérémonies.

Le lendemain matin, en arrivant à son tour dans cette chrétienté, M. Bringaud trouva le village tout en émoi. Les trois enfants, en plein jour, à quatre heures de l'après-midi, en passant auprès d'un cimetière birman, avaient vu un spectre. Ils en faisaient tous les trois le même portrait et ne variaient pas dans leur description.

Ce qui les avait frappés, c'étaient les grands yeux du spectre ; il n'y avait de visible en lui que les yeux et la tête ; le corps était caché par les buissons et de la fumée.

Au retour le missionnaire voulait, comme à l'aller, faire prendre les devants aux enfants. Il ne put les y décider : ils avaient trop peur de revoir l'apparition, ils ne consentirent à partir que dans la compagnie du prêtre.

On arriva à l'endroit où le spectre s'était montré. Les enfants l'indiquèrent de loin à M. Bringaud, mais ils refusèrent de le suivre lorsqu'il alla, avec son cheval, fouler la place et les broussailles aux alentours.

Le missionnaire ne vit en ce lieu rien d'extraordinaire, ni de suspect. Il le fit observer à ses jeunes compagnons, mais il ne put leur persuader qu'ils avaient été le jouet de leur imagination.

– Les revenants ont peur de vous, lui répondaient-ils, parce que vous êtes le ministre du Dieu Eternel.

D'ailleurs ils ne sont pas toujours visibles et changent souvent d'endroit.

Le prêtre resta persuadé que les enfants avaient parlé avec bonne foi et qu'effectivement ils avaient vu un spectre.

Chemin faisant il profita de la circonstance pour leur expliquer comment le démon, pour tromper les vivants, prenait quelquefois la forme de l'homme, des monstres ou des animaux, mais que les âmes ne revenaient jamais, après les avoir quittés, reprendre et animer leurs corps.

Les Birmans ont des sorciers, non pas des charlatans opérateurs de tours de passe-passe plus ou moins ingénieux, mais des magiciens ayant conclu un pacte avec le démon et se servant de la puissance qu'ils en ont reçue, pour faire le mal.

Et M. Bringaud, qui vivait au milieu de ces peuples depuis 1863, intimement mêlé à leur existence, déclarait en 1888 par écrit:

– Pour moi, j'ai vécu trop longtemps dans un milieu où Satan règne en maître, et j'ai été témoin de trop de choses extraordinaires, pour ne pas croire à l'action des démons sur les hommes par l'intermédiaire des sorciers et de la magie. S'étant donnés au diable, ces individus en ont obtenu, en retour, le pouvoir de le commander et de le faire agir.

Il est impossible d'être plus explicite et plus affirmatif.

Un jour, M. Bringaud fut appelé dans un village pour bénir un puits. Dans cette localité habitaient des chrétiens et des païens. Quelques minutes après la cérémonie, on vint l'informer qu'une sorcière birmane avait jeté un sort à une femme païenne habitant une maison voisine.

– Le diable, lui dit-on, s'est emparé de cette malheureuse. Elle se tord, se lamente, pousse des cris déchirants. Elle vous supplie d'aller la voir et la délivrer.

– Appelez le médecin voisin, conseilla le prêtre.

– Il ne veut pas venir, il se cache. Le démon a déclaré n'avoir pas peur de lui. Il a menacé de lui jouer un mauvais tour s'il se présentait.

Le missionnaire céda aux instances et se rendit chez la malade, accompagné de quelques chrétiens et des enfants qui l'avaient accompagné depuis Mittagou.

Au moment où M. Bringaud mettait le pied dans la maison de cette femme, elle fut délivrée. Elle était toute troublée, essoufflée et s'exprimait avec difficulté.

Elle tendit ses poignets au prêtre.

– Voyez, lui dit-elle, ils portent l'empreinte des cordes avec lesquelles le diable m'a liée... Il est parti, mais il n'est pas loin. Il est caché dans cet arbre. Vous l'avez mis en fuite, mais, dès que vous serez sorti, il reviendra et me tourmentera de nouveau. Restez ici, gardez-moi de ce-monstre.

Elle avait saisi le missionnaire par son vêtement et ne voulait pas le laisser partir.

Il la rassura de son mieux et lui fit donner de l'eau bénite, lui recommandant de s'en servir pour chasser son persécuteur s'il osait se représenter. Mais elle supplia M. Bringaud d'aller passer sous l'arbre où elle voyait le fantôme. Il y consentit et cette femme vit le spectre s'enfuir à l'approche du ministre du vrai Dieu.

Elle fut rassurée et depuis lors se conserva en bonne santé.

Lorsque les sorciers birmans veulent effrayer les gens, soit pour leur extorquer de l'argent, soit pour en obtenir quelque autre avantage, ils envoient le démon qui les possède frapper telle ou telle personne d'une maladie. Pour la faire disparaître, ils n'ont qu'à rappeler le mauvais messager ; la cure est instantanée et prodigieuse.

Un chrétien voyageait un jour, raconte M. Bringaud, avec un

sorcier qu'il ne connaissait pas. Celui-ci lui demanda si, dans un village encore éloigné où ils devaient souper et passer la nuit, il avait des connaissances pour les recevoir et les héberger.

– Je n'y connais personne, répondit-il, je suis moi-même étranger dans ce canton, mais en payant ou donnant quelque chose, nous serons certainement reçus.

– Laissez-moi faire, lui dit alors le magicien, et s'il y a des frais à payer, tu ne t'en prendras qu'à moi.

Il s'accroupit près d'un buisson, fit quelques signes à droite et à gauche, cracha par terre en décrivant un cercle, et se leva en murmurant quelque chose d'inintelligible.

Le chrétien et le sorcier continuèrent leur route en parlant d'autre chose. Grande fut la surprise du premier, en entrant dans le village, de le trouver sens dessus dessous. Partout ce n'étaient que des cris, des larmes, des gémissements.

Le magicien, qui savait cependant fort bien à quoi s'en tenir, demanda avec un feint intérêt la cause de cette émotion.'

– C'est, lui répondit-on, que tous les enfants viennent d'être frappés subitement de la fièvre et nous ne savons que faire pour la chasser.

– Montrez-moi les malades, répliqua l'autre.

On les lui présenta ; il les examina.

– Cette maladie, déclara-t-il, est produite par un esprit invisible.

Il ajouta qu'il avait le pouvoir de le chasser.

En entendant cela, toutes les mères prièrent le sorcier de délivrer leurs enfants, puisqu'il le pouvait. Ils lui offrirent des présents et de l'argent.

Mais le rusé, qui voulait autre chose, refusa. On ne l'en supplia qu'avec plus d'instance.

Paraissant enfin céder par charité, l'enchanteur s'accroupit auprès d'une colonne et répéta les signes qu'il avait faits sur le chemin une heure auparavant. Instantanément les enfants furent guéris.

Les parents reconnaissants s'empressèrent de tuer quelques poules et de préparer un confortable souper au sorcier et à son compagnon, puis, le moment du coucher venu, ils leur apportèrent

rent des nattes et des couvertures .

Le lendemain ils gratifièrent encore les voyageurs de provisions pour la route, et ne les laissèrent partir qu'en les priant de repasser une autre fois par leur village.

Ainsi ce magicien, par une duplicité infernale bien digne de celui qu'il servait, après avoir rendu malades les enfants, s'était fait remercier, héberger et nourrir par leurs parents.

Si les malheureux qui font pacte avec Satan ne remplissent pas les conditions de leur engagement, ils sont, dit-on, frappés par le démon et même très cruellement. Sur ce point la croyance générale des Birmans s'accorde pour le fond avec nos vieilles légendes d'Occident, qui, après tout, ne sont peut-être pas des légendes, mais simplement des faits historiques quelque peu poétisés.

M. Bringaud a connu un sorcier charmeur de serpents, aussi pauvre que grossier, nommé Alambé.

Après la moisson, il se promenait de village en village, portant des serpents qu'il faisait danser. Il n'en montrait que de l'espèce la plus dangereuse, le nau ou le cobra. Les paysans lui donnaient pour sa peine du riz ou quelques menues monnaies. Il vivait de ces gains.

Entre lui et le démon, représenté par le reptile, existait une convention. Il devait garder le serpent, mais ne jamais l'injurier, ni le battre, ni le maltraiter d'aucune façon.

Or un jour il montrait un cobra. Il était à demi-ivre et il injuria l'animal. Celui-ci agissant, non pas en bête à qui les paroles déplaisantes eussent été peu sensibles, mais en démon blessé dans son orgueil, refusa de danser.

Le sorcier furieux le saisit et fut assez imprudent pour le mordre. Quelques minutes après le charmeur tombait mort.

Avait-il été à son tour mordu par le serpent qui se défendait ? C'est probable ; mais ce qui est certain, c'est que personne n'estima sa mort naturelle, et que tout le monde pensa qu'elle était la punition de son manquement au pacte qui le liait à Satan.

Les Siamois, tout comme les Birmans, croient aux revenants et en ont grand'peur. Indépendamment des démons qui sont dans

l'enfer, ils reconnaissent une autre espèce de diables répandus dans les airs ; ils les appellent *Phi*. Ce sont, disent-ils, les démons qui font du mal aux hommes et qui apparaissent quelquefois sous des figures horribles.

Ils mettent sur le compte de ces malins esprits toutes les calamités qui arrivent dans le monde. Une mère perd-t-elle son enfant, c'est *Phi* qui a fait ce mauvais coup ; un malade est-il désespéré, c'est *Phi* qui en est la cause.

Pour l'apaiser ils l'invoquent et lui font des offrandes qu'ils suspendent dans les lieux déserts ; ils ne croient pas que ces esprits soient des dieux, mais ils disent qu'ils sont très puissants, et qu'il est bon de les ménager ; ils leur offrent souvent des gâteaux, des noix de coco, du riz, du bétel ; ils sont persuadés que ces dieux aériens viennent en respirer l'odeur.

Mgr Bruguière, évêque de Capse, écrivait de Bangkok, en 1829, qu'il avait trouvé, en voyageant, quelques-unes de ces offrandes suspendues aux arbres. Il demanda à son guide ce qu'étaient ces corbeilles.

— C'est, lui répondit-il, un don que l'on fait à *Phi*.

Les Siamois pensent que les maladies contagieuses, comme la peste, le choléra-morbus, sont des êtres réels, que ce sont des démons. Ils les conjurent et les chassent des villes et des villages. Quelques-uns les poursuivent avec un poignard à la main ; ils appellent cela « tuer la peste ».

On trouve parmi les Siamois un bon nombre d'hommes assez pervers pour prier le diable de faire du mal à leurs ennemis.

Toute espèce de superstition est connue à Siam ; les sortilèges, les enchantements, les maléfices, les philtres, les évocations des morts, en un mot tous les affreux secrets de la magie noire sont mis en usage, quand on ne trouve pas d'autres moyens pour parvenir à ses fins, et tout cela se fait avec le secours de ces esprits qu'ils appellent *Phi*.

Ces opérations diaboliques produisent des effets si extraordinaires qu'il est impossible de les expliquer naturellement ; les apparitions du démon ont lieu si fréquemment, et d'une manière si publique, qu'il y aurait de la mauvaise foi si l'on s'obstinait à les

nier ; il faudrait pour cela accuser d'imposture les vicaires apostoliques et les missionnaires qui témoignent, non seulement avoir vu de leurs propres yeux les effets des opérations du diable, mais encore les avoir examinés avec toute l'attention dont des hommes instruits et prudents peuvent être capables.

Mais un signe de croix, quelques gouttes d'eau bénite, la seule présence d'un chrétien qui passe par hasard, rend tous les effets de l'enchanteur inutiles, suffit pour faire fuir tous les spectres et rend nulle toute la science des magiciens.

Les Siamois sont persuadés que les démons Phi ne sont pas autre chose que les âmes de ceux qui n'ont point été brûlés.

Ils distinguent deux sortes de Phi. Les uns, qu'ils appellent Phi-Suk, c'est-à-dire « Diables cuits », sont les âmes de ceux dont les corps ont été brûlés. Ces âmes ne font point de mal, elles ne sont pas même sur la terre.

Les autres, qu'ils appellent Phi-Dep, c'est-à-dire « Diables crus », sont les âmes de ceux dont les corps n'ont pas été incinérés.

Les corps que, d'après leurs lois, on ne peut pas brûler sont les corps des femmes enceintes, ceux des personnes décédées de mort violente ou d'une attaque d'apoplexie foudroyante, ou par quelque autre accident semblable.

Tous ces corps sont déposés dans une petite maison découverte qu'ils appellent Paxa. C'est le lieu où se rendent les sorciers pour faire leurs opérations diaboliques.

Les Siamois ont des temples et des idoles qui sont, disent-ils, les images de leurs dieux. Ils pensent que ces statues, dès qu'elles sont inaugurées dans les temples, deviennent de vraies divinités. Ils ne leur font pas de sacrifices proprement dits ; ils leur font seulement des offrandes de fleurs et de bougies quatre fois le mois, le 1^{er}, le 8, le 14 et le 21 de la lune.

Quelquefois le peuple s'assemble dans le temple pour jouer des instruments de musique.

Dans les grandes calamités ils portent en procession quelques-unes de leurs idoles le plus célèbres. Quand ils ont besoin de pluie, ils les exposent au soleil. Si la pluie est trop abondante, ils découvrent le toit du temple. Ils s'imaginent que l'idole, incommodée

par l'eau, rendra la sérénité au ciel .

Plusieurs de ces idoles n'ont d'autre nom que celui de la matière dont elles sont composées. Ainsi ils diront : « le Dieu Or », « le Dieu Verre ».

Mgr Bruguière se plaignait de voir, en 1829, les Siamois convertir toutes les représentations de la personne humaine en divinités, ou, pour parler plus exactement, les consacrer aux démons pour qu'ils en fissent leurs demeures et comme leurs autels où ils recevaient les hommages de leurs adorateurs.

De quelque part que vienne une statue, disait-il, elle sera bien reçue à Siam, on fera son apothéose.

Quelques années auparavant, on avait apporté du royaume de Laos une statue de verre. Consacrée aussitôt au démon, elle devint en grande considération à la Cour.

En 1828, on en apporta une autre qui était d'or. Elle ne tarda pas à acquérir autant de crédit que celle de verre. Mais on crut s'apercevoir que le Dieu de verre avait conçu des sentiments de jalousie contre son rival.

On craignit que le dépit lui fit prendre quelque résolution désespérée, et que le démon qui habitait cette statue ne la ramenât, par un prodige, dans le Laos, d'où elle venait. Or cet événement, s'il s'était produit, eût eu des conséquences politiques graves, les Laotiens étant précisément, à cette époque, révoltés contre le Siam.

Le roi de ce pays n'avait jamais étudié l'histoire religieuse de la Rome païenne, il ignorait probablement même jusqu'au nom de cette ville d'Occident, et cependant, instruit sans doute par des prestiges arrivés dans sa propre patrie, il eut recours aux mêmes précautions que les anciens Romains avaient prises dans des circonstances semblables : il fit enchaîner le Dieu de verre et lui donna des gardes.

Maintenant il se trouvera peut-être des gens pour prétendre que des hommes capables d'élever les monuments magnifiques qui existent au Siam sont des imbéciles, et que les conquérants du vieux monde étaient des cerveaux faibles !...

Entre les juges et les jugés, le lecteur décidera...

ANNAM ET TONKIN

CHAPITRE III LE SANG DES MARTYRS

Si jamais il fut à propos de rappeler le fameux : *Sanguis martyrurum, semen christianorum*, c'est bien au sujet de cette terre des martyrs que fut l'Annam. Dans ce sol tourné et retourné par le fer de la persécution, la semence de vérité, arrosée par des ruisseaux de sang chrétien, poussa de profondes racines.

Mais, sujet digne aussi d'être remarqué, c'est, que dans ces contrées la lutte entre Dieu et Satan se personnifia dans la France, ses missionnaires, ses marins et ses soldats d'une part, et les souverains persécuteurs Minh-Mang, Thieu-Tri et Tu-Duc d'autre part.

L'Évangile et l'idolâtrie combattirent, et la Fille aînée de l'Église, fidèle – bien qu'à certaines époques d'une façon inconsciente – fidèle, malgré tout, à sa mission civilisatrice, accomplit, dans l'Annam, la Cochinchine et le Tonkin, la volonté de Dieu sur le monde.

Jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle, l'évangélisation de l'Annam suivit une marche généralement ascendante, mais une persécution cruelle, qui dura cinquante ans sans interruption, arrêta ces progrès. Les églises furent détruites, les œuvres anéanties, les chrétiens dispersés.

De plus la guerre civile, causée par des compétitions au trône, ajouta pendant vingt-cinq ans ses horreurs aux désastres précédents.

Pour mettre fin à ces troubles, l'évêque d'Adran appela à son aide quelques Français. Ceux-ci prêtèrent leur puissant concours au roi Gia-long et l'aidèrent à remonter sur le trône de ses ancêtres.

Le souverain rétabli se montra reconnaissant pour les chrétiens qui l'avaient soutenu. Durant trente ans, de 1790 à 1820, il fit régner dans ses états une paix profonde et se montra favorable à la religion catholique. Les ruines accumulées par la guerre et la

persécution furent relevées, mais les progrès de l'évangélisation chez les infidèles furent à peine sensibles. La cause en était là, comme partout, la pénurie de missionnaires amenée par la Révolution Française.

C'est en effet une constatation curieuse à faire que le contre-coup des événements accomplis en France se répercute jusqu'aux extrémités de la terre. Quand la France est en danger, le monde catholique est en péril.

Malgré les troubles par lesquels elle était passée durant le XVIII^e siècle, l'Eglise d'Annam comptait cependant, au début du XIX^e, 310.000 fidèles. Mais la persécution n'allait pas tarder à augmenter ce chiffre dans des proportions considérables.

Au roi pacifique Gia-long succéda, en 1820, Minh-Mang, dont le caractère était tout autre. Asiatique jusqu'au fond de l'âme, il détestait l'Europe et tout ce qui en vient : hommes et religion. Il était persuadé que le seul moyen pour l'Annam de conserver sa civilisation propre, pour le moment, et son indépendance, dans l'avenir, était de repousser les idées et l'influence de l'Occident.

Il commença par renvoyer les Français qui avaient replacé Gia-long sur le trône, et lui avaient procuré un règne si long et si paisible. Cet acte d'ingratitude commis, il disposa dans le plus grand secret les mesures capables, s'imaginait-il, de débarrasser son pays des missionnaires européens et de leur religion.

Le 6 janvier 1833 éclata, comme un coup de foudre, le premier édit de persécution générale. L'ère sanglante était ouverte. Elle devait durer longtemps.

Le 17 octobre 1833, M. François Isidore Gagelin, prêtre de la mission de Cochinchine, fut condamné à mort et étranglé.

En 1835, le Père Odorico, Franciscain, missionnaire en Cochinchine, fait prisonnier, mourut en captivité.

Le 30 novembre de la même année, M. Marchand, missionnaire, arrêté à Saigon, expira lentement dans l'affreux supplice des cents plaies, c'est-à-dire qu'il vit les bourreaux lui tenailler, couper, arracher, brûler la chair sur cent parties du corps...

Le 21 septembre 1837, M. Cornay, missionnaire du Tonkin occidental, fut coupé en morceaux.

Le 21 septembre 1838, M. Jaccard, provicaire de la mission de Cochinchine, détenu depuis cinq ans en prison, fut étranglé.

Le 24 novembre de la même année, M. Borie, vicaire apostolique du Tonkin occidental, fut décapité.

En 1839, M. Delamotte, missionnaire en Cochinchine, mourut en prison ; Mgr Delgado, dominicain, vicaire apostolique du Tonkin oriental ; Mgr Hénarès, également enfant de Saint Dominique, coadjuteur du précédent ; le Père Fernandez, provicaire de la même mission, furent décapités.

Tandis que leurs frères rendaient à Jésus-Christ le témoignage sanglant sous la main du bourreau, Mgr Havard, du Tonkin occidental, MM. Candalh et Vial, missionnaires de la Cochinchine, périssaient d'une façon peut-être encore plus cruelle. Ils mouraient de misère et de faim dans les forêts où la persécution les avait forcés de chercher un refuge.

Encouragés par l'exemple des missionnaires européens, les prêtres indigènes, au nombre d'une vingtaine, et les fidèles annamites, au nombre de plusieurs centaines, versèrent aussi courageusement leur sang pour affirmer leur foi chrétienne.

Mais la parole de ces témoins qui se faisaient tuer avait une puissance de persuasion extraordinaire. Les païens, enthousiasmés par tant d'héroïsme, se convertissaient par milliers.

En 1841, Minh-Mang mourut, mais auparavant il put constater les résultats de sa politique sanguinaire. Il avait juré d'exterminer dans ses états la religion des Européens... Lors du recensement fait en 1840, elle comptait 420.000 fidèles, cent dix mille de plus qu'en 1800 !...

La persécution avait accru le chiffre des chrétiens de plus de cent mille !...

Initium sapientia, timor Domini ! Le commencement de la sagesse, pour les tyrans de l'Asie, est souvent la crainte de l'Europe.

Thieu-Tri, fils et successeur de Minh-Mang, s'il craignait peu la colère de Dieu, redoutait beaucoup les canons de la France. Aussi laissa-t-il les chrétiens de ses états respirer quelque peu.

Il y eut bien sous son règne quelques Annamites martyrisés, mais la vie des missionnaires fut épargnée.

Ce n'était pourtant pas l'envie de verser leur sang qui manquait à Thieu-Tri ; c'était l'audace.

Au commencement de 1843, il détenait en prison cinq prêtres français qui avaient été légalement condamnés à mort : Messieurs Galy, Berneux, Charrier, Miche et Duclos, mais il n'osait pas donner l'ordre d'exécuter la sentence.

Il fit sagement, car il lui en aurait coûté fort cher. La corvette française *l'Héroïne* venait en effet d'arriver dans les eaux du port de Tourane. Le commandant Lévêque apprit la captivité de ses cinq compatriotes. Il les réclama et eut la joie de les recevoir avec honneur à son bord le 19 mars 1843.

En 1844, un fait semblable vint confirmer le tyran annamite dans la pensée qu'il est dangereux de porter la main sur un Français. Monseigneur Lefebvre ayant été pris et condamné à mort, le contre-amiral Cécile, commandant les forces navales de la France dans les mers de Chine, exigea et obtint qu'il lui fût remis.

Cette intervention blessa cruellement Thieu-Tri dans son orgueil. Il se promit de profiter de la première occasion pour se débarrasser de la surveillance de la France. En 1847 il crut qu'elle s'offrait favorable.

Le commandant Lapierre était venu, au nom du gouvernement de Louis-Philippe, demander officiellement au gouvernement annamite la sécurité pour les Français et la liberté religieuse pour les chrétiens. Thieu-Tri essaya de l'attirer, lui et ses officiers, dans un guet-apens.

Le commandant s'aperçut à temps de la duplicité du tyran. Il recourut aux moyens énergiques, bombarda ses forts et détruisit sa flotte. Ce fut l'affaire de quelques heures.

Thieu-Tri en mourut de honte et de rage.

Son fils Tu-Duc, monté sur le trône en 1847, prit à cœur de venger son père sur les missionnaires et les chrétiens. La persécution reprit aussi violente que sous Minh-Mang.

Le 1^{er} mai 1851, M. Schœffler fut décapité. Le 1^{er} mai 1852, M. Bonnard subit le même sort. La tête des autres missionnaires fut mise à prix deux mille quatre cents francs. Tout prêtre saisi, européen ou indigène, devait être coupé en morceaux.

Cette conduite sanguinaire était une insulte à la France. En 1856, M. de Montigny se rendit en Cochinchine pour traiter à la fois des intérêts commerciaux et des intérêts religieux.

Ne fut-il pas assez adroit ou assez ferme ? Ses paroles eussent-elles dû être appuyées auprès du prince barbare par la vue d'une escadre ?... C'est présumable. Ce qui est certain, c'est que M. de Montigny ne réussit pas, et que son intervention n'eut d'autre résultat que d'augmenter la fureur des persécuteurs.

L'église d'Annam se vit dans une situation si critique que Monseigneur Pellerin, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, se décida, en 1857, à faire le voyage de France et vint demander à Napoléon III sa protection pour ses chrétiens. Il fut si éloquent, si persuasif, que l'expédition de Cochinchine fut déclinée. Elle débuta en 1858.

Mais dès la prise de possession du port de Tourane, la persécution dans l'Annam redoubla d'intensité. Pour Tu-Duc, massacrer les missionnaires et les chrétiens, c'était diminuer le nombre des Français et de leurs alliés de l'intérieur.

À la première nouvelle de l'expédition, Monseigneur Diaz avait été arrêté et martyrisé. En 1858 ce fut le tour de Monseigneur Garcia.

La même année Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental, obligé de fuir dans les forêts, y mourut de privations.

En 1860, M. Néron, missionnaire, fut martyrisé. En 1861, Mgr Hermosilla, Mgr Ochoa, Mgr Cuenot, M. Vénard et le Père d'Alrnato subirent le même sort.

Cent seize prêtres annamites, plus de cent religieuses, la plupart des catéchistes et des élèves des écoles furent tués en haine de la foi et de la France.

Les notables des villages chrétiens furent arrêtés au nombre de dix mille ; plus de cinq mille furent mis à mort.

Deux mille chrétientés furent saccagées, pillées, incendiées. Leurs maisons, leurs rizières, leurs jardins furent donnés en cadeau aux païens du voisinage.

Les cinq cent mille fidèles qui composaient le troupeau de l'Eglise annamite, arrachés violemment à leurs foyers détruits, fu-

rent dispersés au milieu des villages païens.

Par un raffinement de cruauté inouï, les persécuteurs eurent soin d'envoyer le mari dans une province et la femme dans une autre, afin qu'ils ne pussent plus se réunir et se soutenir dans la foi, et que le lien familial fût à tout jamais rompu.

Quant aux enfants, privés de leurs parents séparés, ils furent abandonnés, comme un vil bétail, aux païens qui voulurent les prendre, pour ainsi dire à titre d'esclaves.

On estime que quarante mille chrétiens, de tout âge et de toute condition, périrent pendant l'année de la dispersion, par suite des fatigues, des coups, des privations, de la faim.

Ceux qui survécurent à tant de désastres ne sauvèrent que leur existence. Bestiaux, champs, maisons, argent, vêtements, parents, femme, enfants, ils perdirent tout... absolument tout.

Enfin, cette tourmente dont il est peu d'exemple, même dans l'histoire des persécutions, prit fin avec la guerre extérieure.

Tu-Duc vaincu fut contraint, en juin 1862, de céder la Cochinchine à la France et de promettre la sécurité aux missionnaires et la liberté religieuse aux catholiques.

Une fois de plus, l'épée de la France venait de venger le sang chrétien.

Mais en 1867 la haine des païens annamites contre la Religion fut plus forte que leur peur de la France. Des massacres partiels de fidèles eurent lieu. Ils se renouvelèrent en 1869 et 1873.

Enfin, tout récemment, ainsi que chacun le sait, le gouvernement d'Annam fut définitivement mis à la raison par la conquête du Tonkin.

Malheureusement la prise de Hué en 1885 fut le prétexte de nouveaux massacres. Une vingtaine de missionnaires européens, trente prêtres annamites, près de cinquante mille chrétiens furent martyrisés. Quant aux pertes matérielles, elles furent incalculables.

Depuis ce dernier effort de Satan pour détruire l'Eglise d'Annam, la conquête française s'est consolidée.

Peu à peu les chrétientés se sont reconstituées, les églises se sont rebâties, de nouveaux prêtres ont été ordonnés et les conversions ont augmenté par milliers le nombre des fidèles.

Gia-Long, l'ami des Français et trente ans de paix ; Minh-Mang, le persécuteur ; Thieu-Tri, le craintif ; Tu-Duc l'exterminateur ; l'expédition de Cochinchine ; la conquête du Tonkin : toute l'histoire de l'Annam de 1800 à nos jours peut se résumer en ces quelques mots.

Et durant ce siècle, dont la moitié au moins s'est écoulée dans les périls et les terreurs de la persécution, le vieil agape : *Sanguis martyrurum, semen Christianorum* a reçu de nouveau une sanction éclatante. Les chiffres le démontrent.

En 1800, l'Annam comptait 310.000 catholiques ; en 1840, il en comptait 450.000 ; enfin en 1890 le chiffre du commencement du siècle avait plus que doublé : il s'élevait à 628.000. La population totale étant de 28.200.000 âmes, c'est dire que l'on trouve un chrétien sur 45 idolâtres.

CHAPITRE IV

CONSULTATION SOLENNELLE DU DÉMON. — A QUI APPARTIENNENT LES PAÏENS ? — SORCIERS PENAUDS. — UN ENFANT TONKINOIS DE CINQ ANS QUI COMPREND LE LATIN. — COMMENT L'ON DEVIENT SORCIER. — L'INITIATION ORDINAIRE. — L'ENLÈVEMENTS PAR LE DÉMON. — L'ESPRIT FAMILIER. — L'ÉVOCATION DES NYMPHES. — DIVINATION À L'AIDE D'UNE COURGE. — FORMULE D'ÉVOCATION. — TREIZE CATÉCHUMÈNES ATTAQUÉS. — LE DIABLE CATÉCHISTE. — A LA CIME D'UN ARBRE. — LES CHRÉTIENS ET LES PAÏENS PENDANT LES CHOLÉRAS DE 1832 ET DE 1887. — LE RÉSULTAT IMMÉDIAT D'UN VŒU AU DÉMON. — INCENDIES ATTRIBUÉS À DES MALÉFICES. — LA SAINTE VIERGE ET LES ANGES AU SIÈGE DE TRA-KIEU. — STATUETTE MIRACULEUSE. — LA PERSÉCUTION DE 1874 SOUS L'EMPEREUR TU-DUC. — LES CORPS DES MARTYRS. — LE RESPECT DES TIGRES. — PUNITION PROVIDENTIELLE DE DESTRUCTEURS D'ÉGLISES. — LA MAISON D'UN PERSÉCUTEUR LAPIDÉE PAR LES DÉMONS.

On comprendra facilement que dans un pays comme l'Annam, où les persécutions furent aussi longues et violentes, Satan, rencontrant de fanatiques adorateurs, se soit manifesté de mille manières,

On l'y consultait d'ailleurs, non seulement en particulier pour des intérêts privés, mais en public, d'une manière solennelle, pour des affaires considérables.

En 1828, c'est-à-dire pendant le règne de Minh-Mang, cette consultation, au rapport de M. Masson, missionnaire apostolique au Tonkin se faisait de la manière suivante.

Tout le village s'assemblait dans la pagode et priait le démon d'entrer dans le corps d'un des assistants et de vouloir bien répondre aux questions qui lui seraient posées. Alors celui ou celle que le village avait choisi pour cela s'asseyait sur une natte par terre, faisant des contorsions épouvantables, grinçant des dents, les yeux enflammés, la bouche écumante, les cheveux tout hérissés, tel à peu près que Virgile dépeint la Sybille de Cumès.

Ces préludes duraient jusqu'à l'arrivée du démon, qui souvent se faisait attendre plusieurs heures ; mais à peine était-il entré dans le corps de l'élu que tout à coup les fureurs de celui-ci augmentaient ; il s'élançait d'un seul bond sur un siège très élevé qui

lui était préparé à l'avance ; ce qui, disait-on, surpassait évidemment les forces de la nature.

Tout le monde à l'instant se prosternait pour saluer le diable qui rendait alors ses oracles d'un ton emphatique, d'un style coupé et souvent très obscur.

Dernièrement, ajoutait le missionnaire dans une lettre datée de Nhàn-Hol, le 2 juillet 1828, les mandarins avaient fait une levée considérable d'hommes pour porter jusqu'aux confins du royaume de Laos du riz aux troupes qui s'y trouvaient. Comme l'air de ce pays est extrêmement malsain, et que les hommes, désignés pour ce transport, craignaient de périr, la désolation était générale dans tout le pays.

Un petit village, voisin de celui où je me trouvais alors, fut obligé de fournir, pour son contingent, quatorze hommes, dont douze païens et deux chrétiens.

Après leur départ, les autres habitants du village, qui ne renferme que cinq familles chrétiennes, prirent le parti de consulter le démon.

Les cérémonies étant achevées, le diable répondit que, sur les quatorze personnes dont on lui demandait compte, il n'en reconnaissait pour siennes que douze, qu'il ramènerait saines et sauvées ; que, quant aux deux autres, il ne s'en mêlait pas.

Le lendemain de cette cérémonie, les épouses de ces deux hommes, bonnes chrétiennes, vinrent me prier de dire une messe pour leurs maris, et me racontèrent l'aventure que je savais déjà ; elles s'amusèrent beaucoup de ce que le démon n'avait pas voulu prendre leurs maris sous sa protection.

J'attendais avec impatience le résultat de cette affaire, lorsque les mandarins, après deux journées de marche seulement, renvoyèrent chacun chez soi tous ceux qui avaient été de l'expédition ; ils y arrivèrent tous sains et saufs et la prédiction fut ainsi vérifiée.

On m'a assuré qu'un jour un chrétien s'étant caché parmi les païens dans une de ces cérémonies, l'oracle resta muet, et dit seulement qu'il y avait là des profanes qui l'empêchaient de parler.

En 1831, au mois d'avril, le même missionnaire se trouvait

dans une chrétienté peu nombreuse et mêlée avec les païens. La maison voisine de celle où il logeait venait de perdre un enfant qui était mort sur la mer, le jour de Pâques, par suite d'un ouragan terrible.

Ses parents voulurent faire une invocation solennelle au démon pour savoir pourquoi leur enfant était mort, où était son corps, et faire revenir son âme à la maison, afin de participer aux sacrifices solennels offerts aux mânes des défunts.

En conséquence on fit venir ceux qui font ce métier. — Ce n'étaient pas des bonzes. Ils étaient sept ou huit, tant hommes que femmes. Ils firent un tintamarre épouvantable pendant trois jours et trois nuits consécutifs, sans aucune relâche.

Pendant le jour, le prêtre n'osait aller les regarder, de peur d'être vu par les païens et de scandaliser les chrétiens ; mais, pendant la nuit, il alla plusieurs fois regarder à travers une haie de bambous.

Il les aperçut qui frappaient du tambour et du tambourin, chantaient d'un ton lugubre et dansaient. Le missionnaire attendait avec impatience le résultat de tout cela, mais après trois jours et trois nuits le démon ne donna aucun signe de sa présence, en sorte que ces gens furent obligés de s'en retourner tout honteux.

Très probablement le voisinage du prêtre avait empêché Satan de se manifester.

Le samedi saint de 1831, M. Masson baptisa une femme qui avait servi trois fois de possédée-médium au diable pour rendre ses oracles. Elle lui dit que, lorsque le démon entrait dans son corps, elle était absolument hors d'elle-même, ne disant que ce que le diable lui faisait dire, et qu'après qu'il était sorti elle était encore pendant plusieurs jours dans un état de fatigue et de lassitude extrêmes.

Les possessions sont fréquentes dans l'Annam, comme dans tous les pays soumis au joug de Satan ; mais elle s'y présentent parfois dans des circonstances qui les rendent encore plus dignes d'observation qu'ailleurs.

M. Murette, missionnaire apostolique au Tonkin, a été témoin

en 1830 d'un de ces cas rares. Il l'a raconté dans une lettre datée du 17 octobre de la même année.

Voici, écrit-il, un trait singulier qui se passe actuellement assez près de ma résidence.

Un enfant né de parent païens, gens pauvres, et seulement âgé de cinq ans, attire l'admiration de tout le monde : sans études, il sait les caractères chinois mieux que les plus fameux lettrés.

Le monde accourt de tous côtés pour considérer ce phénomène et l'interroger sur différentes choses secrètes.

Dans ses manières il n'a rien qui le distingue des autres petits garçons. S'il explique quelque livre, c'est avec les manières puérielles. Il aime à s'amuser avec les enfants de son âge.

Ses parents ignorent eux-mêmes la cause de cette opération merveilleuse.

L'an passé il ne faisait pas encore paraître ces connaissances extraordinaires.

Un de nos élèves latinistes lui a présenté un billet en latin dont la conclusion était : *Satanas es tu ?*

Arrivé à cet endroit, l'enfant a déchiré le papier.

Je ne crois pas possible d'expliquer ce fait singulier autrement que par l'opération du démon ; néanmoins, vu le jeune âge du sujet, on ne peut supposer de pacte avec Satan.

Ce phénomène n'est point inouï ici ; des témoins oculaires attestent avoir déjà rencontré des cas semblables.

Il est à remarquer que ces individus sont toujours des enfants ; on les dit d'un orgueil insupportable.

Devant les premiers mandarins même, ils s'arrogent les premières places ; au point que, dans une pareille circonstance, le roi d'Annam, offensé de l'insolence d'un *Trang* (c'est le nom qu'on leur donne), voulut le tuer : mais un de ses premiers ministres s'intéressa au sort de ce petit garçon et lui épargna la mort.

Je ne sais ce que deviennent ces êtres extraordinaires. Ils disparaissent bientôt, soit que le gouvernement s'en défasse par appréhension que ces génies ne nuisent à l'état, soit qu'ils meurent promptement.

Un pays qui réclame et suit les conseils du démon dans ses affaires privées et publiques est évidemment une patrie bienveillante pour les ministres de l'enfer, quels que soient leurs grades et les noms dont ils s'affublent. Aussi magiciens, sorciers, devins et autres imposteurs, qui reconnaissent un certain Laotsé pour fondateur et père, ont-ils toujours pullulé dans le royaume d'Annam.

Que ce soit habileté de leur part, disait, en octobre 1854, Monseigneur Retord, vicaire apostolique du Tonkin occidental, ou intervention diabolique, toujours est-il certain qu'ils font beaucoup de choses étonnantes. Ils produisent, entre autres, les phénomènes du magnétisme et dû somnambulisme dans un degré, je crois, bien supérieur à tout ce que font en France les opérateurs le plus vantés.

Attirons en passant l'attention sur cette opinion de Monseigneur Retord qui range sous une influence démoniaque – du moins pour ce qui regarde les phénomènes observés dans sa mission – les opérations du magnétisme, avec celles de la magie.

En Extrême-Orient, pas plus que partout ailleurs, n'est sorcier qui veut. Mais en Annam la façon dont on reconnaît les hommes ou les femmes, car le sexe importe peu, susceptibles de devenir sorciers est assez bizarre.

Les Annanites sont d'intrépides mangeurs. Tout ce qui est susceptible de passer par le gosier leur est bon.

Ils ne reculent pas devant certains mets que nous sommes peu accoutumés en Europe à voir sur nos tables. La viande de chien est pour eux un aliment coutumier, les souris, les fouines et les lézards font leurs délices.

Or si un homme ou une femme, après avoir mangé certains de ces-aliments ou d'autres, inoffensifs pour tout le monde, tombe malade et est saisi par la fièvre, c'est un signe que le démon a des vues sur lui, ou sur elle, et veut en faire son ministre et son ami particulier.

Cette fièvre mystérieuse est-elle simplement un prestige diabolique s'accomplissant au moment même sans résulter réellement de l'ingestion de certains aliments ?

Suit-elle, au contraire, la manducation de certaines viandes,

comme l'effet suit logiquement sa cause ?

Dans ce cas, ces viandes, revêtues secrètement de l'imprégnation démoniaque, soit par le diable lui-même, soit par un autre sorcier, serviraient-elles de véhicules à des sorts, seraient-elles devenues des sortes de sacramentaux de l'enfer ?... Nous pencherions plutôt vers cette dernière opinion.

D'ailleurs, quelle explication que l'on donne du fait, il n'en existe pas moins de nos jours et produit ses conséquences.

Quand le choisi du démon a reconnu l'appel, il sait qu'il peut être sorcier, et, dès lors, il se préoccupe des moyens d'y parvenir, c'est-à-dire de recevoir l'initiation magique.

Chez les Annamites des peuplades Jeuleung, il va trouver un Beidjaou-Keh, ou sorcier-parfait, maître-sorcier, qui a fait ses preuves, et possède la renommée d'être un magicien véritable et non un vulgaire faiseur de tours. Il lui demande l'initiation.

Le maître-sorcier présente au postulant un petit cierge allumé, puis lui soulève les paupières en prononçant cette formule :

« Je te fais tenir ce feu ; je t'ouvre les yeux afin que tu sois clairvoyant comme moi, afin que tu connaisses comme moi les maladies causées par les maléfices, le mal de genou, les douleurs envoyées par les fantômes, le chancre, les maladies nerveuses, le *Beudrong* ; afin que tu guérisses ; que tu sois, comme moi, habile à réparer le mal, à déterminer les guérisons, habile à parler ».

La cérémonie de la présentation du cierge se nomme : *peuthièpe*, et celle de l'ouverture des paupières *plôkmât*.

Le mot *Beudrong* désigne un insecte imaginaire qui est censé s'introduire dans le corps par le gros intestin et causer des maladies mortelles. Les sorciers et les sorcières prétendent posséder seuls le pouvoir de reconnaître ces hôtes malfaisants, de les trouver et de les extraire du corps en les saisissant entre le pouce et l'index.

Peut-être n'est-ce là qu'une supercherie destinée à extraire de l'argent de la-bourse des malades. Peut-être aussi ce terme *Beudrong* désigne-t-il quelque maléfice diabolique cause de maladie. Quoi qu'il en soit au juste, le résultat est le même pour le médecin : il se traduit par des honoraires.

On rapprochera avec intérêt les cérémonies essentielles de l'initiation chez les Jeuleung de celles en usage chez les peuples anciens, et même de celles qui accompagnent, chez les francs-maçons, la réception au premier grade, celui d'Apprenti.

Quand l'aspirant sorcier a reçu l'initiation, il a droit aux bons offices d'un *Iang Grou*, c'est-à-dire d'un démon familier qui est en même temps son serviteur et son maître.

Ce *Iang Grou* habite dans les forêts, et il apparaît à celui qu'il protège, sous une forme humaine, au sorcier sous la figure d'une femme, et à la sorcière sous la figure d'un homme ; or il se montre sans aucun vêtement.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce détail caractéristique, nous nous contenterons de l'indiquer et d'ajouter que l'initiation magique devient ainsi une sorte de mariage infernal.

Dès qu'il a reçu ses pouvoirs, le nouveau sorcier s'empresse de chercher des malades à guérir et à exploiter et, le jour où il opère sa première cure vraie ou simulée, il offre à son initiateur, comme rémunération de ses bons offices, quelques petits cadeaux : généralement du vin et une poule.

La réception dans la magie ne se produit pas toujours dans ces formes et avec ces cérémonies, c'est-à-dire par transmission de pouvoir d'un sorcier-maître à un aspirant. Le plus souvent même elle revêt les apparences d'une véritable possession.

Voici ce que M. Guerlach, missionnaire en Cochinchine Orientale, apprit d'un témoin oculaire touchant un sorcier Jeuleung, nommé Meul.

Celui qui me raconta cette histoire, écrivait-il dans les *Missions Catholiques* en 1887, est le plus intelligent et le meilleur des chrétiens de mon village. On peut ajouter foi à ses paroles, car il rapporte les faits tels qu'il les a vus, sans aucune exagération.

Meul était désigné par les esprits pour devenir l'interprète des dieux. Voici à quels signes il le reconnut. S'il mangeait du chien, il était malade ; des souris, des grenouilles, la fièvre le prenait. Aussi lui dit-on :

— Ne mange pas ainsi à tort et à travers tout ce qui se présente. Bientôt tu vas devenir sorcier.

En effet, peu de jours après, il fut saisi d'une espèce de transport, de délire diabolique.

Fuyant la société des hommes, il s'enfonçait dans les bois, grimpait sur les arbres, et semblait suivre un être invisible qui l'entraînait vers des régions inconnues. Avant de quitter sa case, il criait :

– Je vais suivre le génie qui m'appelle, et qui m'emmène au Dak-Teunoueng (région du sud).

Cinq jours se passèrent sans que l'on pût savoir où il était allé. Enfin il revint à sa case dans un état de surexcitation extraordinaire. Il avait le visage contracté et le blanc des yeux couleur rouge-sang.

On lui présenta à manger, mais il refusa, en disant :

– Que me donnez-vous-là ? Ce n'est pas de riz que je vis ; ma nourriture, ce sont les fleurs des arbres.

Cette espèce de folie se continua pendant deux jours et deux nuits, que Meul passa sans manger, ni dormir.

Il entretenait avec son Iang Grou des conversations passionnées et, souvent licencieuses.

Durant ces deux jours, les habitants du village vinrent se montrer au nouveau sorcier, lui demandant :

– Suis-je atteint de quelque maladie ? Ai-je quelque malheur à craindre ?

A l'un d'eux Meul répondit :

– Toi, tu as une corde au cou et au poignet ; si je ne te les enlève pas, tu seras fait prisonnier par les ennemis ; mais ne crains rien, je vais les dénouer et tu n'auras plus rien à redouter.

Cela dit, Meul tira du cou et du poignet de cet homme une cordelette très solide, semblable à celle dont on lie les prisonniers.

Notez bien que cet homme ne portait sur lui rien autre chose que son langouti – c'est-à-dire une pièce d'étoffe lui ceignant les reins – ; il n'avait ni corde, ni collier de perles. Comment alors expliquer ce fait ?

Je ne vois aucune explication naturelle, car toute chance de fourberie se trouvait écartée.

Le chrétien de qui je tiens ces détails m'affirma que le sorcier

enleva successivement ces cordelettes sous ses yeux, et qu'elles semblaient sortir du cou et du poignet de l'opéré.

Quand tout le village eut ainsi défilé devant Meul, celui-ci recommença ses invocations au Iang-Grou.

Après deux fois quarante-huit heures, le sorcier sembla sortir d'une longue ivresse.

– Oh ! disait-il, que je suis fatigué de suivre les Esprits !

Puis il demanda un peu de riz qu'il mangea de grand appétit, et raconta que le Iang l'avait conduit au Dak-Teunoueng pour lui remettre le tabac et les cailloux fétiches, marques de sa puissance. Ces marques, ou *Deumôngs*, sont petites et au nombre de cinq.

Pendant plusieurs mois après son initiation, à l'époque de la pleine lune, Meul fut repris périodiquement de ce que j'appellerai : des accès de délire diabolique.

Avec le temps, ces phénomènes extraordinaires ont cessé de se produire, et le sorcier vit maintenant comme les autres mortels. Toutefois il doit se priver, sous peine de maladie et même de mort, de manger certains aliments, tels que grenouilles, chiens, souris, fouines, lézards, etc., etc.

Les Annamites ne consultent pas seulement le démon par le moyen des possédés et des sorciers ; ils ont aussi, pour le faire, des procédés plus simples et plus facilement praticables qui rappellent nos tables tournantes au pied desquelles on attache un crayon.

Vers 1867, Mgr Croc, visitant les montagnes du Tonkin, dut sévir contre un abus qui venait de s'introduire parmi les chrétiens.

Sur les terres relevant géographiquement et politiquement de l'Annam, vivent des peuplades à peu près totalement indépendantes qui ne se rattachent à ce royaume que d'une façon nominale.

Un montagnard païen avait fait un voyage parmi ces peuplades et en avait rapporté une formule d'évocation de douze nymphes des fontaines et des bois. A l'aide de cette formule, on appelait à volonté un ou plusieurs de ces démons en les désignant par leur numéro d'ordre. On les interrogeait et ils répondaient par écrit.

Pour pratiquer cette opération, on plaçait horizontalement en-

tre le pouce et l'index de chaque main une petite courge traversée verticalement par une baguette. On tenait l'appareil suspendu au-dessus de la terre ou du sable, de façon qu'il l'effleurât de l'extrémité de la baguette, et qu'il eût une certaine liberté de mouvement.

On choisissait de préférence, pour tenir la courge, des ignorants ne sachant ni lire, ni écrire.

L'évocateur commençait alors son appel en ces termes :

– J'invoque les douze nymphes, divinités protectrices ! De quel côté avez-vous dirigé vos pas ?

Vos habits sont étincelants, garnis de franges et ornés de pourpre. Les sœurs aînées ont suspendu leurs vêtements et les plus jeunes sœurs s'en sont revêtues. Ils ont l'incarnat de la fleur *bông-but*, ils sont gracieux comme la corolle du *Bang* ; les zéphyr les agitent en tous sens et mon cœur en est ému.

Je n'ose invoquer aucune autre divinité. J'implore la protection des douze sœurs qui résident dans leur palais de cristal.

Tout à l'heure elles folâtraient sur la montagne voisine, sur la colline de la Mère, la colline de l'Enfant, la colline des Petits-Fils.

Le chemin du ciel et de la terre verdoyante a été battu de leur course répétée, et elles ont fendu l'onde amère.

Divinités ! O divinités ! Quittez vos nuages empourprés, livrez-vous passage à travers la voûte azurée, et, dédaignant la demeure du riche, visitez la chaumière de l'indigent.

Vous accourez du Nord au Midi, fendant le ciel bleu, les ondes azurées, et agitant votre oriflamme dans les airs.

Tous les matins, du premier au quinze de chaque lune, vous, nymphes qui séjournez sur les bords des fleuves et des ruisseaux, écoutez mes soupirs et mes vœux.

O Nymphes, venez à moi...

Quand l'esprit arrivait, il manifestait sa présence en balançant la courge. On l'interrogeait alors et, pour répondre, il mettait le fruit en mouvement de façon à faire tracer par la baguette, sur la terre ou le sable, des caractères chinois ou latins.

Il faut noter que, pour éloigner tout soupçon de supercherie, on choisissait, comme nous l'avons déjà dit, des personnes notoirement ignorantes pour tenir l'appareil.

TABLE DES MATIÈRES

ASIE (suite) BIRMANIE – SIAM.....	3
CHAPITRE PREMIER EVANGELISATION.....	3
CHAPITRE II.....	6
DANS LA BIRMANIE : – LE REVENANT. – SORT JETÉ. – L'EFFET D'UN MALÉFICE. – CHARMEUR DE SERPENTS. DANS LE ROYAUME DE SIAM : – LES <i>PHI</i> . – DIABLES CUIITS ET DIABLES CRUS. – LES STATUES DES IDOLES HABITATIONS DES DÉMONS. – LE DIEU D'OR ET LE DIEU DE VERRE. – UNE IDOLE ENCHAÎNÉE.	6
ANNAM ET TONKIN	14
CHAPITRE III LE SANG DES MARTYRS	14
CHAPITRE IV.....	21
CONSULTATION SOLENNELLE DU DÉMON. – A QUI APPARTIENNENT LES PAÏENS ? – SORCIERS PENAUDS. – UN ENFANT TONKINOIS DE CINQ ANS QUI COMPREND LE LATIN. – COMMENT L'ON DEVIENT SORCIER. – L'INITIATION ORDINAIRE. – L'ENLÈVEMENTS PAR LE DÉMON. – L'ESPRIT FAMILIER. – L'ÉVOCATION DES NYMPHES. – DIVINATION À L'AIDE D'UNE COURGE. – FORMULE D'ÉVOCATION. – TREIZE CATÉCHUMÈNES ATTAQUÉS. – LE DIABLE CATÉCHISTE. – A LA CIME D'UN ARBRE. – LES CHRÉTIENS ET LES PAÏENS PENDANT LES CHOLÉRAS DE 1832 ET DE 1887. – LE RÉSULTAT IMMÉDIAT D'UN VŒU AU DÉMON. – INCENDIES ATTRIBUÉS À DES MALÉFICES. – LA SAINTE VIERGE ET LES ANGES AU SIÈGE DE TRA-KIEU. – STATUETTE MIRACULEUSE. – LA PERSÉCUTION DE 1874 SOUS L'EMPEREUR TU-DUC. – LES CORPS DES MARTYRS. – LE RESPECT DES TIGRES. – PUNITION PROVIDENTIELLE DE DESTRUCTEURS D'ÉGLISES. – LA MAISON D'UN PERSÉCUTEUR LAPIDÉE PAR LES DÉMONS.	21
LA CHINE.....	46
CHAPITRE V LES QUATRE CAMPAGNES	46
CHAPITRE VI.....	49
LE CÉLÈBRE PÈRE RICCI ET LE PALAIS HANTÉ DE NANKING. – LA PRÉDICTION D'UNE POSSÉDÉE. – LE DOCTEUR CÉLESTE. – LE BÂTON MAGIQUE. – EPIDÉMIE DE POSSESSIONS DANS UNE FAMILLE. – CE QU'IL Y A DANS LE VENTRE D'UNE IDOLE. – CONVERSIONS. – INSCRIPTION COMMÉMORATIVE. – MEUBLES BRISÉS, FEU MYSTÉRIEUX, IMAGES MONSTRUEUSES. – L'ORGUEIL DES BONZES BAFOUÉ. – L'HUMILITÉ VICTORIEUSE D'UN CHRÉTIEN. – FAITS MIRACULEUX. – LA CRAINTE DES DÉMONS. – LE SIGNE DE LA CROIX ET LES ENCHANTEMENTS. – CINQUANTE MAISONS HANTÉES.	49
CHAPITRE VII	63

LES GUÉRISONS DES POSSÉDÉS SONT DES CAUSES FRÉQUENTES DE CONVERSIONS. — « IL N'Y A QUE LES CHRÉTIENS QUI PUISSENT LA GUÉRIR ! » — BATTU PAR LES DÉMONS. — POSSÉDÉE DEPUIS QUATRE ANS, DÉLIVRÉE PAR UNE VIERGE. — OUVRIER TRACASSÉ PAR LE DIABLE DEPUIS DEUX ANS. — OBSÉDÉE À L'AGONIE. — L'INSTITUTRICE DU VILLAGE DE SINENTI. — CATÉCHUMÈNES POSSÉDÉS. — UNE PROCESSION PAÏENNE. — LE TONG-TSE PORTE-PAROLE DES IDOLES. — LE TAPO INTERPRÈTE. — LA VERTU DE L'EAU BÉNITE. — DIABLES MANDARINS. — LE COMMANDEMENT D'UNE APPARITION. — PEUT-ÊTRE TROP RICHE !... — UNE SORCIÈRE RUINÉE. — LA FEMME D'UN LABOUREUR. — LES BONZES IMPUISSANTS ; LE DÉVOUEMENT DES PARENTS INUTILE ; LA CHASSE AUX DÉMONS. — LA VIERGE SONG-KIEU-KOU VICTORIEUSE. — LE DIABLE CALOMNIATEUR. — UN PEINTRE IDOLE VIVANTE. — DEUX PETITES FILLES ÉTRANGLÉES PAR LE DIABLE. — LA PAIX NOCTURNE RÉTABLIE. — L'ORIGINE DE LA STATION DE NGAN-LIN-TCHÉOU. — DÉLIVRANCE D'UNE JEUNE FILLE DE DOUZE ANS. — POSSÉDÉE DEPUIS HUIT ANS..... 63

CHAPITRE VIII..... 102

UN FRANÇAIS DEVENU DIVINITÉ CHINOISE. — LES BIJOUX D'UN CHRÉTIEN. — LA SÉCHERESSE. — LA PROMESSE DES CHRÉTIENS. — ANXIÉTÉ. — TRIOMPHE. — AU FOYER DE L'ENNEMI — LE MIRACLE OU LA MORT. — LA PROTECTION DE LA PROVIDENCE. — UN AUTEL RESPECTÉ PAR L'INONDATION. — UN FRANC-MAÇON CHINOIS. — LE VŒU LA SAINTE VIERGE. — LA SOURCE MIRACULEUSE. — UNE APPARITION AU KIANG-NAN. — LE PÈRE JEAN-PIERRE NÉEL, MARTYR. — INSENSIBILITÉ AUX COUPS : M. VERCHÈRE. — LE CATÉCHUMÈNE JOSEPH TCHANG-KOUANG-TSAY, MARTYR. — LE NÉOPHYTE YU-YEN-HOU, MARTYR. — FILS D'APOSTATS. — UN CHÂTIMENT QUI S'ACCOMPLIT DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION. — LA MAIN DE DIEU. — LE PEINTRE ET L'IMAGE DE LA VIERGE. — « TU N'IRAS PAS PLUS LOIN ! »..... 102

CHAPITRE IX..... 125

FABLES ABSURDES DÉBITÉES SUR LES MISSIONNAIRES. — LA VERTU DU SANG DE CHIEN. — ACCUSATION DE MAGIE. — UN BRAVE À TROIS POILS. — JUSTIFICATION MIRACULEUSE. — DOUZE ENQUÊTES OFFICIELLES. — UN MEMBRE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE S'EN MÊLE. — EAU LUSTRALE DIABOLIQUE. — BLESSURES GUÉRIES PAR SORTILÈGE. — CHARBONS QUI NE BRÛLENT PAS. — CHUTE D'UN GLOBE DE FEU. — LES PROCÉDÉS MAGIQUES. — LE KWŌ. — UN VOLEUR DÉCOUVERT. — LE VILAIN DIABLE. — LA VENTE DE L'ÂME. — SANS REMÈDE. — LES DEVINERESSES. — LE TABERNACLE. — LE PLAT DE RIZ. — LE JEU-KOUANG. — LA PETITE COMMISSION. — UN CÉRÉMONIAL COMPLIQUÉ. — LE MAGICIEN DANS L'EMBARRAS. — SECONDE SÉANCE. — LE MOT DE L'AFFAIRE. — LA SECTE DE LA BONNE CHÈRE. — UN SORCIER ESCLAVE DE SA SCIENCE. — LA RÉPONSE DU SORT. — LA CLAIRVOYANCE D'UN AVEUGLE. 125

CHAPITRE X..... 158

LES JEÛNEURS OU MANGEURS D'HERBES. – CONFUSION VOLONTAIRE. – LE PÉ-LIEN-KAO. – FRANC-MAÇONNERIE POLITICO-SATANIQUE. – LES MONTAGNES DES NEUFS-DRAGONS. – UN DIPLÔME MAÇONNIQUE CHINOIS. – LES MOTS DE RECONNAISSANCE DE LA SECTE. – LE PROGRAMME DES SÉANCES NOCTURNES. – LA DIVINATION PAR LES NOUA. – LA SIGNIFICATION POLITIQUE DE LA NATTE CHINOISE. – 1768-1876. – LES MÉFAITS D'UN HOMME DE PAPIER. – DANS UN ATELIER DE SOIERIES. – TRAÎNÉES DE SANG DANS LES RUES. – LE VENT *KOUA-FONG*. – LES QUATRE CORDONNIERS. – CINQ CAS BIEN CONSTATÉS À NANKING. – NATTE RAPPORTÉE. – RECHERCHES DES MANDARINS. – LES AFFICHES RÉVOLUTIONNAIRES. – A SOU-TCHÉOU-FOU. – UN MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ SECRÈTE ARRÊTÉ. – LES TACHES D'ENCRE. – LES FANTÔMES. – LES HABITANTS DE SOU-TCHÉOU EN FUITTE. – TUMULTE D'UNE ARMÉE EN MARCHÉ. – LES POULES D'HO-LI-KI. – LE SCEAU MYSTÉRIEUX À KIANG-YN. – CROYANCE DES PAÏENS À LA PUISSANCE DU SIGNE DE LA CROIX. – PRATIQUES BIZARRES. – LA NUIT À OU-SI, À TSE-HAONG. – LES HOMMES DE PAPIER PORTEURS DE SORTS. – A SHANG-HAÏ. – CISEAUX VOLANTS. – DANS LE QUARTIER EUROPÉEN. – LE CHAT NOIR. – LE CHAT NOIR DÉCAPITÉ. – PLUSIEURS PROVINCES TROUBLÉES. – LES FAUTEURS DES DÉSORDRES. – LES MOTIFS DE LA COUPE DES NATTES. – CALOMNIES CONTRE LES CHRÉTIENS. – PÊCHEURS ARRÊTÉS. – EMIGRATION EN MASSE. – LE CALME RÉTABLI..... 158

THIBET ET CORÉE 193**CHAPITRE XI..... 193**

DANS LE THIBET : – LE LAMA. – A LA RECHERCHE D'UN DIEU. – L'ARC-EN-CIEL. – LA RÉPONSE DU *TCHURTCHUN*. – MANIFESTATION SPONTANÉE. – L'EXAMEN. – BOUDDHA EST MORT, VIVE BOUDDHA !... – LES DIEUX INCARNÉS. – LE PRESTIGE DU VASE D'EAU. – BOKTE QUI S'OUVRE LE VENTRE. – L'ARBRE DES DIX MILLE IMAGES. – LES PIÈCES DU PROCÈS. – LE PRODIGE TEL QUE L'A VU L'ABBÉ HUC EN 1845. – UN ARBRE UNIQUE. – LA VISITE DE M. GUELUY EN 1883. – PLUSIEURS ARBRES. – SUPERCHERIE DES LAMAS OU PRESTIGE DIABOLIQUE ?... **DANS LA CORÉE** : – ENTRE DIEU ET SATAN. – LE MARTYRE DE MGR BERNEUX. – LA MARCHÉ SERPENTINE DU PALPONY. – RESPECT DES ANIMAUX SAUVAGES. – CROYANCE CONFIRMÉE PAR L'EXPÉRIENCE..... 193

OCÉANIE 220**CHAPITRE XII 220**

A NOUKAHIVA : PYTHONISSE VAINCUE. – A TAKOTO : UNE IDOLE QUI PRÉDIT SA CHUTE. – AUX ÎLES SANDWICHES : APPRENTI-MAGICIEN. – LE DIABLE JALOUX. – L'EXORCISME *MAHITI*. – « LE DIEU QU'ON FAIT SORTIR

ET ENTRER». — « LE *MAUNU*, APPÂT DIABOLIQUE. — L'ENVOÛTEMENT. — LE SIGNAL DE L'ÉCLAIR. — TERRIBLE FIN D'UN CHINOIS ET DE SES DEUX AMIS. — **EN NOUVELLE-CALÉDONIE** : LE TEMPLE DU DOU. — « LE *DOU* S'ÉCHAPPE ! » — LE FAISEUR DE TEMPÊTE DE L'ÎLE POOT. — L'AN MILLE DE L'ÎLE ART. — « LES CASES DE LA TEMPÊTE ». — DEVANT LES CRÂNES DES ANCÊTRES. — **A FUTUNA** : LE MARTYRE DU BIENHEUREUX CHANEL. — LE COUP DE TONNERRE. — **A WALLIS** : LA DAME MERVEILLEUSE. — LES *AITOUS*. — **A ROTOUMA** : LA PRÉDICTION DE LA SORCIÈRE. — **A LA NOUVELLE-GUINÉE** : LE *NÉPOU*. — LA *MALIRA*. — LE VILLAGE D'ARAHA. — DÉFI AU SORCIER. 220

MADAGASCAR 243

CHAPITRE XIII LES CONQUÊTES DU CATHOLICISME..... 243

CHAPITRE XIV 249

LE *RAMANENJANA* EN 1863. — LES « MESSAGERS DE LA REINE ». — L'INVASION DE TANANARIVE. — LA COMMISSION DE LA MORTE. — LE FILS DU ROI LUI-MÊME. — LE JOUR DES RAMEAUX. — LA PIERRE SACRÉE DE *MAHAMASIN*. — LA HAINE DE LA SOUTANE. — LA REVUE DU MARDI-SAINTE. — A TRENTE ET UN ANS DE DISTANCE. — AUX SONS DE *L'AMONGA*. — LE *MÉNABÉ* OU *ROUGE-GRAND*. — LA PETITE MADELEINE. — L'INCONSCIENCE DE LA MALADE. — A LA SUITE DE JONGLERIES. — AU COMMANDEMENT DU PRÊTRE. — « COMME UN TAUREAU ÉPOUVANTÉ ». — LES *FARY*. — LA CRISE. — DÉLIVRANCE. — LE DEVIN OU *MPISIKIDY*. — AVEC DIX-SEPT PLUMES D'OISEAUX. — LE VÉNÉRABLE AUX LONGUES OREILLES. — UN DÉMONIAQUE QUI SE BRÛLE. — LA PETITE MORIBONDE. — LA PUISSANCE DU BAPTÊME CATHOLIQUE. — PORTRAIT DE PERSÉCUTEUR. — AU COU D'UN CHIEN. — PUNITION DIVINE. 249

SOURCES

TABLE DES MATIÈRES ET DES SOURCES

ASIE (Suite)

BIRMANIE – SIAM

CHAPITRE PREMIER : L'ÉVANGÉLISATION

CHAPITRE II

DANS LA BIRMANIE : – Sort jeté. – L'effet d'un maléfice. – Charmeur de serpent.
(Les quatre Faits précédents ont été racontés par M. Bringaud, missionnaire des Carians, et publiés dans les Missions Catholiques en 1888.)

DANS LE ROYAUME DE SIAM : Les Phi. – Diables cuits et Diables crus. – Les statues des idoles habitations des démons. – Le Dieu d'or et le Dieu de verre. – Une idole enchaînée.

(Faits racontés par Monseigneur Bruguière, évêque de Capse, dans une lettre envoyée de Bangkok, en 1829, à M. Bousquet, vicaire général d'Aire, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1831).

ANNAM ET TONKIN

CHAPITRE III : LE SANG DES MARTYRS.

CHAPITRE IV

Consultation solennelle du démon. – A qui appartiennent les païens ? – Sorciers pe-nauds.

(Les deux premiers faits ont été rapportés par M. Masson, missionnaire apostolique au Tonkin, dans sa lettre datée de Nhàn-hùa, le 2 juillet 1828, adressée à M. Ferry, supérieur du séminaire de Nancy, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1830.

Le troisième fait, arrivé en avril 1831, a été raconté par le même missionnaire dans sa lettre du 17 juillet 1831, au même destinataire, imprimée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1833).

Un enfant tonkinois de cinq ans qui comprend le latin.

(Fait arrivé en 1830, raconté par M. Marete, missionnaire apostolique au Tonkin, dans sa lettre du 17 octobre 1830, adressée au rédacteur des Annales de la Propagation de la Foi, et publiée dans cette revue en 1832).

Comment l'on devient sorcier. – L'initiation ordinaire. – L'enlèvement par le démon. – L'esprit familier.

(Faits racontés par M. Guerlach, missionnaire en Cochinchine Orientale, dans les Missions Catholiques en 1887).

L'évocation des nymphes. – Divination à l'aide d'une courge. – Formule d'évocation.

(Faits rapportés vers 1867 par Monseigneur Croc, provicaire au Tonkin méridional, et imprimés par les Missions Catholiques en 1869).

Treize catéchumènes attaqués.- Le diable catéchiste.

(Faits arrivés en 1876, racontés par Monseigneur Puginier dans une lettre expédiée du village de Diên-xa, dans le Tonkin occidental, et publiés par les Missions Catholiques en 1877.)

A la cime d'un arbre

(Fait arrivé en 1880-1881, rapporté par Monseigneur Croc, vicaire apostolique du Tonkin méridional, dans sa lettre du 15 août 1881, et publié dans les Missions Catholiques en 1882.)

Les chrétiens et les païens pendant les choléras, de 1832 et de 1887. – Le résultat immédiat d'un vœu au démon.

(Le premier de ces faits a été rapporté par M. Masson, missionnaire apostolique au Tonkin, dans sa lettre adressée à M. Ferry, supérieur du Séminaire de Nancy, datée du 20 août 1832, et publiée, l'année suivante, dans les Annales de la Propagation de la Foi. Le deuxième fait a été constaté par M. J. Robert, missionnaire au Tonkin occidental, et relaté, le 2 août 1887, dans sa lettre écrite à Ké-sà et imprimée, la même année, dans les Missions Catholiques.

Le troisième fait a été cité, le 10 octobre 1832, par M. Pallegoix, missionnaire au Laos, pays frontière de l'Annam, dans sa correspondance à sa famille, expédiée de la ville de Juthia et reproduite par les Annales de la Propagation de la Foi en 1834).

Incendies attribués à des maléfices.

(Fait arrivé au village de Dink-chang en 1851, raconté par Monseigneur Retord, vicaire apostolique du Tonkin Occidental, dans sa lettre du 22 juillet 1853 à M Berger, de Lyon, et publié dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1855.)

La Sainte Vierge et les anges au siège de Tra-kieu.

(Faits arrivés en septembre 1885 et racontés par M. Geffroy, missionnaire en Cochinchine Orientale, dans les Missions Catholiques en 1886.)

Statuette miraculeuse. – La persécution de 1874 sous l'Empereur Tu-Duc. – Les corps des Martyrs. – Le respect des tigres.

(Le premier de ces faits a été raconté par Monseigneur Puginier, vicaire apostolique du Tonkin Occidental, aux membres des conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi, dans sa lettre du 8 mai 1873, publiée, l'année suivante, dans les Annales de la Propagation de la Foi.

Les autres faits ont été rapportés par Monseigneur Gauthier, vicaire apostolique du Tonkin Méridional, et publiés dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1875).

Punition providentielle de destructeurs d'églises. – La maison d'un persécuteur lapidée par les démons.

(Le premier fait s'est accompli à Kè-ngà ; le deuxième à Bât-doat. Ils ont été rapportés par M Retord, missionnaire apostolique en Cochinchine, dans une lettre à mademoiselle L. A. de Lyon, reproduite dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1837.

Le dernier fait a été raconté dans la lettre de Monseigneur Pineau, vicaire apostolique du Tonkin méridional, aux directeurs du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, sur les travaux de la Mission en 1887 et 1888, lettre publiée dans les Annales de la Pro-

pagation de la Foi en 1889.)

CHINE

CHAPITRE V : LES QUATRE CAMPAGNES.

CHAPITRE VI

Le célèbre Père Ricci et le palais hanté de Nanking.

(Fait extrait du Voyage en Tartarie et au Thibet par l'abbé Huc.)

La prédiction d'une possédée. – Le « Docteur Céleste ». – Le bâton magique. – Epidémie de possessions dans une famille. – Ce qu'il y a dans le ventre d'une idole. – Conversions. – Inscription commémorative.

(Ces faits ont été racontés par deux missionnaires, d'abord par le Père Fouquet, de la Compagnie de Jésus, dans sa lettre écrite à Nan-chang-fou, capitale de la province de Kiamsi, datée du 26 novembre 1702, adressée à Mgr le duc de la Force, Pair de France, et publiée dans le tome V des Lettres édifiantes et curieuses ; ensuite par le Père de Chavagnac, de la même Compagnie, dans sa lettre au Père Le Gobien, datée de Fouchéou-fou, le 10 février 1703, et publiée dans les Lettres édifiantes et curieuses en 1711).

Meubles brisés, feu mystérieux, images monstrueuses. – L'orgueil des bonzes bafoué. – L'humilité victorieuse d'un chrétien. – Faits miraculeux.

(Faits extraits de la lettre du Père Fouquet citée plus haut.)

La crainte des démons. – Le signe de la Croix et les enchantements. – Cinquante maisons hantées.

(Faits extraits du Mémoire sur l'Etat des Missions de la Chine présenté en latin, à Rome, au R. P. Général de la Compagnie de Jésus, l'an 1703, par le Père François Noël, missionnaire de la même Compagnie, et depuis traduit en français et publié, en 1706, dans les Lettres édifiantes et curieuses.)

CHAPITRE VII

Les guérisons des possédés sont des causes fréquentes de conversions. – « Il n'y a que les Chrétiens qui puissent la guérir ! » – Battu par les démons. – Possédée depuis quatre ans, délivrée par une vierge. – Ouvrier tracassé par le diable depuis deux ans. – Obsédée à l'agonie. – L'institutrice du village de Sinenti.

(Faits extraits d'une lettre du Père Stanislas Clavelin, missionnaire au Kiang-yn, écrite en 1859 ; et d'une correspondance du Père Royer, datée du même district, le 15 janvier 1869, et publiée, la même année, dans les Missions Catholiques).

Catéchumènes possédés.

(Faits rapportés par Mgr Anouilh, vicaire apostolique du Pè-tchè-ly occidental, dans sa lettre datée de Pao-ting-fou, hôtel de la Grande Miséricorde, le 16 janvier 1866, adressée aux membres des Conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1867.)

Une procession païenne. – Le tong-tse porte-parole des idoles. – Le tapo interprète.

(Faits arrivés en mai 1869, à Song-kiang-fou, dans le Kiang-son, et rapporté par le Père Palâtre, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-nan, dans sa lettre du 29 juin 1869, publiée la même année dans les Missions Catholiques).

La vertu de l'eau bénite. – Diables mandarins. – Le commandement d'une apparition. – Peut-être trop Riche.

(Le premier de ces faits est arrivé à la station de Saint-Etienne-hors-les-murs, au Kouytchéou, en 1867, et a été rapporté dans le journal de cette mission, à la date du 13 mars 1867 et publié dans les Missions Catholiques en 1869.

Le second fait est arrivé à Nanking, en juillet 1869, et a été rapporté par le père Colombet, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-nan, dans sa lettre, datée de Nankiang, le 12 octobre 1869, et publiée, la même année, dans les Missions Catholiques).

Une sorcière ruinée.

(Fait arrivé en 1870 dans l'île de Pé-hai-sso, dans le vicariat apostolique du Kiang-nan, et rapporté par le Père Bourdilleau, de la Compagnie de Jésus, dans sa lettre de Tse-ka (Sainte-Marie), dans le district de Hai-men, presque placée au nord de l'embouchure du Yang-tse-kiang, datée du 15 juin 1870, adressée à sa famille et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1871).

La femme d'un laboureur. – Les bonzes impuissants ; le dévouement des parents inutile ; la chasse aux démons. – La Vierge Song-kieu-kou victorieuse.

(Le premier de ces faits est arrivé dans la préfecture de Song-kiang et a été raconté par le Père Desjacques, de la Compagnie de Jésus, missionnaire du Kiang-sou, partie orientale du Kiang-nan, dans sa correspondance adressée à son frère publiée et publiée dans les Missions Catholiques en 1872.

Les autres faits, accomplis à Si-ouang-kaong, hameau du district de Tsinpou, dans la préfecture de Song-kiang, ont été rapportés par le Père Palâtre, missionnaire au Kiang-nan, dans sa lettre datée de Talékiao, le 7 janvier 1873, adressée aux membres des Conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1873).

Le diable calomniateur.

(Fait arrivé en 1873 au Père Jean Fransoni, missionnaire au Hou-pè sud-ouest, raconté par lui dans la relation annuelle de ses travaux, et rapporté par le Père Alexis-Marie Filippi, provicaire de la même province, dans sa lettre datée de Kin-thiéou-fou, le 15 février 1874, adressée aux membres dei Conseils centraux de la Propagation de la Foi et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1875.)

Un peintre idole vivante.

(Fait arrivé en 1876 à Lao-ho-kou et rapporté par le Père Pascal Billi, des Frères mineurs réformés, vicaire apostolique du Hou-pè septentrional, dans sa lettre, datée de la même localité, le 29 septembre 1876, et publiée dans les Missions Catholiques la même année.)

Deux petites filles étranglées par le diable.

(Le premier fait s'est passé en 1876 et a été rapporté par M. J. Noirjean, missionnaire en Mandchourie, dans sa lettre écrite de Païen-souon, dans la Province militaire de

l'Amour, le 21 août 1876, adressée à M. Maury, directeur au séminaire des Missions Étrangères à Paris, et publiée, la même année, dans les Annales de la Propagation de la Foi.

L'autre fait s'est accompli, en 1879, à Tien-kum, dans le vicariat apostolique du Chan-si ; il a été raconté par le Père François de Montérégio à Mgr Louis Moccagatta, des Mineurs Observantins, vicaire apostolique du Chan-si, qui l'a relaté dans sa lettre de Taiuen-fou, le 15 septembre 1879, publiée dans les Missions Catholiques en 1880.)

La paix nocturne rétablie.

(Fait rapporté par un missionnaire du district de Kicou-tsin-fou dans une relation rédigée par ordre de Mgr Ponsot, vicaire apostolique du Yun-nan, et publiée dans les Missions Catholiques en 1881).

L'origine de la station de Ngan-lin-tchéou.

(Fait arrivé à Ngan-lin-tchéou, rapporté par Mgr Fenouilh, vicaire apostolique du Yun-nan, dans sa lettre datée de Yun-nan-sen, le 1er septembre 1887, adressée aux directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi et publiée dans les Missions Catholiques en 1888).

Délivrance d'une jeune fille de douze ans.

(Fait arrivé dans le district de, Pin-tim-ciu, en 1889, rapporté par Mgr Grassi, des Mineurs observantins, coadjuteur de Mgr Moccagatta, vicaire apostolique du Chan-si, dans sa lettre du 16 juin 1889).

Possédée depuis huit ans.

(Le premier fait est arrivé à Nan-kan, dans le district de Te-ngan-fou, et a été rapporté par Mgr V. E. Cariassare, de l'ordre des Frères mineurs, vicaire apostolique du Hou-pé oriental, dans sa lettre publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 188g.

Le second fait s'est passé à Siào-hô-tàng et a été rapporté par M. Maire, missionnaire au Yun-nan, dans son journal de voyage publié dans le même journal en 1890).

CHAPITRE VIII

Un français devenu divinité Chinoise.

(Fait arrivé entre Fong-siang et Hang-tchong, au XVIIe siècle, et rapporté par les Missions Catholiques en 1872).

Les bijoux d'un chrétien.

(Fait rapporté par le père Clavelin, de la Compagnie de Jésus, dans sa lettre datée de Ou ho, le 24 mai 1855, adressée au consul de France à Chang-haï, et publiée l'année suivante par les Annales de la Propagation de la Foi).

La sécheresse. – La promesse des chrétiens. – Anxiété. – Triomphe.

(Faits arrivés au Yun-nan et relatés par M. Huot, provicaire apostolique de la même province, dans sa lettre du 10 mai 1851, à Mgr Luquet, évêque d'Hesébon, publiée l'année suivante dans les Annales de la Propagation de la Foi).

Au foyer de l'ennemi. – Le miracle ou la mort. – La protection de la Providence.

(Faits arrivés à Thibet, à M. Krick, entre le village de Sommeu et le Brahmapoutre, et racontés par ce missionnaire dans sa lettre datée de Dacca (Indes), le 3 août 1852, et

publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1854).

Un autel respecté par l'inondation.

(Fait arrivé à Lang-kouan, en Mandchourie, le 1er août 1879, et raconté par Mgr Dubail dans les Missions Catholiques en 1880).

Un franc-maçon chinois. – Le vœu à la Sainte Vierge. – La source miraculeuse.

(Fait arrivé au Camp de Nicou, en 1884, raconté par le Père Chaffanjon, missionnaire au Kouy-tchéou, dans sa lettre du 1er janvier 1885, à sa famille, publiée la même année dans les Annales de la Propagation de la Foi).

Une apparition au Kiang-nan.

(Fait arrivé à Tsou-kèu deù, dans la Sibérie Pontonnaise, en 1886, et raconté dans la lettre du Père Deffond, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-nan, adressée au Père Gilbert, de la même Compagnie, et publiée dans les Missions Catholiques en 1888).

Le Père Jean-Pierre Néel, martyr. – Insensibilité aux coups ; M. Verchère. – Le catéchumène Joseph Tchang-kouang-tsay, martyr. – Le néophyte Yu-yen-hou, martyr.

(Le premier fait est arrivé à Kay-tchéou, province du Kouy-tchéou, le 18 février 1862. Il a été rapporté par Mgr Faune dans les Missions Catholiques en 1876.

Le fait arrivé à M. Verchère s'est passé à Tai-gong et a été raconté par lui-même dans sa lettre, datée de cette localité, le 26 octobre 1867, adressée à Mgr Guillemin, préfet apostolique du Kouang-ton et du Kouang-si, publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1868.

Le fait relatif au catéchumène s'est accompli à Kutsin-fou, dans le Yun-nan, le 23 août 1867. Il a été raconté par M. Fenouil, le 7 octobre 1867, dans sa lettre à Mgr Ponsot, vicaire apostolique du Yun-nan, et reproduit dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1871.

Le fait arrivé au martyre du néophyte s'est produit dans la circonscription de la sous-préfecture de Kien-tée, le 8 décembre 1869. Il a été raconté par le P. Seckinger, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-nan, dans sa lettre publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1870).

Fils d'apostats. – Un châtiment qui s'accomplit de génération en génération.

(Faits arrivés à Kiang-yn et à Kin-tong-kio, du XVIIIe siècle à nos jours, et racontés par le Père Pfister, en 1870, dans les Missions Catholiques).

La main de Dieu.

(Faits arrivés à Zao-chou, le 24 février 1856 ; à Si-liu-hien, du 25 au 26 du même mois, et en avril suivant, rapportés par M. Félix Gennevoise, missionnaire apostolique du Kouang-si, dans sa lettre, datée de Canton, le 9 avril 1868, adressée au supérieur des Missions étrangères, et publiée dans les Missions Catholiques en 1868.

Des faits qui suivent, les premiers ont été relatés dans la lettre de M. Vielmon, écrite de Kouy-yang à Mgr Faurie, le 21 mars 1870, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1871 ; les derniers ont été certifiés par Mgr Chauveau, vicaire apostolique du Thibet, dans sa lettre de Tâ-t sien-foû, du 17 décembre 1874, à M. H. Desgodins de Nancy, publiée dans les Missions catholiques en 1875.)

Le peintre et l'image de la Vierge.

(Fait arrivé à T'chong-kin et raconté par M. L. Blettery, provicaire du Su-tchuen oriental, dans sa lettre du 27 octobre 1876, à M. Clavelloux, curé de Mornant, publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1877).

« Tu n'iras pas plus loin ! »

(Fait arrivé au district de Kieou-tsin-fou et rapporté par un missionnaire de ce district, qui l'a rédigé par ordre de Mgr Ponsot, vicaire apostolique du Yun-nan. Ce récit a été publié dans les Missions Catholiques en 1881).

CHAPITRE IX

Fables absurdes débitées sur les missionnaires. – La vertu du sang de chien.

(Fait arrivé à Ou-tchang-fou en 1840 et publié dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1889).

Accusation de magie. – Un brave à trois poils. – Justification miraculeuse. – Douze enquêtes officielles. – Un membre de la famille impériale s'en mêle.

(Faits arrivés dans l'arrondissement de T'chao-lang dépendant de la ville de Kin-tchéou-fou, racontés par M. Mesnard, missionnaire apostolique, dans sa lettre datée de Jeeho (Mongolie), lieu de sa captivité, le 18 janvier 1858, adressée à M. Albrand, supérieur du séminaire des Missions étrangères, et publiée dans le tome XXXI des Annales de la Propagation de la Foi).

Eau lustrale diabolique. – Blessures guéries par sortilège. – Charbons qui ne brûlent pas. – Chute d'un globe de feu.

(Faits racontés par Mgr Faurie, le 22 février 1867, dans son « Journal de la Mission du kouy-tchéou », reproduit en 1869 par les Missions catholiques).

Les procédés magiques. – Le Kwo. – Un voleur découvert. – Le Vilain Diable. – La vente de l'âme. – Sans remède. – Les devineresses. – Le Tabernacle. – Le plat de riz. – Le Jeu Kouang. – La petite commission. – Un cérémonial compliqué. – Le magicien dans l'embarras. – Seconde séance. – Le mot de l'affaire.

(Les premiers de ces faits sont extraits d'un rapport écrit par le Père Desjacques, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-sou, dans la préfecture de Song-kiang, adressé à son frère et publié dans les Missions Catholiques en 1872.

Les faits relatifs au Jeu-Kouang se sont passés à Sin-zé-hou, près de Chang-häi, en 1872, et ont été rapportés par le Père Palâtre, de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Kiang-nan, dans sa lettre datée de Ki-kang-tseu, le 24 juin 1874, reproduite dans les Missions Catholiques l'année suivante.)

La secte de la Bonne Chère.

(Fait arrivé à Cheou-chang-hien, dans le Tché-kiang, et raconté par le Celestial-Empire, journal de Chang-häi, et reproduit par les Missions Catholiques en 1876.)

Un sorcier esclave de sa science. – La réponse du sort.

(Faits arrivés dans le département de Ouen-tchéou et tirés des écrits de deux missionnaires ; premièrement : du rapport de M. Rizzi, de la Congrégation de Saint-Lazare, missionnaire au Tché-kiang, sur l'introduction de la religion chrétienne dans le départ-

tement de Ouen-tchéou, daté de la chapelle de cette localité, et publié dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1880 ; secondement : d'une relation du Père Piauxt,, missionnaire à Ya-tchéou-fou, envoyée par Mgr Marc Chatagnon, vicaire apostolique du Su-tchuen méridional, à la même revue qui l'a publiée en 1889).

La clairvoyance d'un aveugle.

(Fait accompli à San-pao-sé, dans le Su-tchuen oriental, en 1889, raconté par le Père Mathern, reproduit par Mgr Chatagnon et publié dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1891).

CHAPITRE X

Les Jeûneurs ou Mangeurs d'herbes. – Confusion volontaire. – Le Pé-lien-Kao. – Franc-maçonnerie politico-satanique. – Les montagnes des Neuf-Dragons. – Un diplôme maçonnique chinois. – Les mots de reconnaissance de la secte. – Le programme des séances nocturnes. – La divination par les Koua. – La signification politique de la natte chinoise – 1768-1876. – Les méfaits d'un homme de papier. – Dans un atelier de soieries. – Trainées de sang dans les rues. – Le vent Kouâ-fong. – Les quatre cordonniers. – Cinq cas bien constatés à Nanking. – Natte rapportée. – Recherches des mandarins. – Les affiches révolutionnaires à Sou-tchéou-fou. – Un membre d'une société secrète arrêté. – Les taches d'encre. – Les fantômes. – Les habitants de Sou-tchéou en fuite. – Tumulte d'une armée en marche. – Les poules d'Ho-li-ki. – Le sceau mystérieux à Kiang-yn. – Croyance des païens à la puissance du signe de la Croix. – Pratiques bizarres. – La nuit à Ou-si, à Tse-haong. – Les hommes de papier porteurs de sorts. – A Shang-haï. – Ciseaux volants. – Dans le quartier européen. – Le chat noir. – Le chat noir décapité. – Plusieurs provinces troublées. – Les fauteurs des désordres. – Les motifs de la coupe des nattes. – Calomnies contre les chrétiens. – Pêcheurs arrêtés. – Emigration en masse. – Le calme rétabli.

(Les faits racontés dans ce chapitre se sont passés en 1876 dans les provinces du Kiangnan, du Hou-kouang, du Chian-si, du Tché-kiang, du Fo-kien, du Pé-tche-ly, etc., et principalement dans les villes de Nan-king, de Sou-tchéou, de Chang-haï, de Kiang-yn, de Ou-si, de Ho-li-ki, de Yang-tchéou, de Zi-ka-wei, de Péking, etc.

Ils ont été puisés aux sources suivantes :

Une lettre écrite en italien par Mgr Spelta, vicaire apostolique de Hou-pé et visiteur général de la Chine, datée de Han-kéou, le 16 mai 1861, adressée aux directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi et publiée, traduite en Français, dans le tome XXXIV des Annales de la Propagation de la Foi.

Deux articles publiés dans les Missions Catholiques en 1873 et 1876.

Un rapport du Père Palâtre, missionnaire au Kiangnan, daté de Zi-ka-wei, le 1er décembre 1877, et reproduit l'année suivante par les Missions catholiques.

« L'Histoire générale de la Chine » par le Père de Mailla.

Une lettre adressée en 1769 par le Père de Ventavon, missionnaire de la Compagnie de Jésus en Chine, au Père de Brassaud.

Une lettre du Père Ravary, missionnaire à Nanking, des 12 et 13 avril 1876.

Une lettre du Père André, missionnaire, de Chouei-tong, du 12 juillet 1876.

Une lettre du Père Philippe Ouang, de Kiang-yn, dit 2 août 1876.

Une lettre du Père Pouplard, missionnaire à Ou-si, du 23 août 1876.

Le Sen Pao, journal chinois imprimé à Chang-haï, numéros des 18 et 21 août et 8 septembre 1876.

The Shanghai Courier and China Gazette, numéros des 6 et 15 avril, 17 et 19 mai, 2 et 7 juin, 19, 29 et 30 août, 1er septembre et 11 novembre 1876.

The North China Daily News, numéros des 22 mai, 7 juin, 29 et 30 août, 11, 12 et 13 septembre 1876.

The Foochow -Herald, année 1876.

La Gazette de Pékin, journal officiel du Gouvernement Impérial chinois, numéro du 22 février 1877.)

THIBET ET CORÉE

CHAPITRE XI :

DANS LE THIBET :

Le lama. – A la recherche d'un dieu. – L'arc-en-ciel. – La réponse du Tchurtchun. – Manifestation spontanée. – L'examen. – Bouddha est mort, vive Bouddha ! – Les dieux incarnés. – Le prestige du vase d'eau. – Bokte qui s'ouvre le ventre.

(Les faits précédents sont extraits du Voyage en Tartarie et au Thibet du célèbre missionnaire, l'abbé Huc.)

L'arbre des dix mille images. – Les pièces du procès. – Le prodige tel que l'a vu l'abbé Huc en 1845. – Un arbre unique. – La visite de M. Gueluy en 1883. – Plusieurs arbres. – Supercherie des lamas ou prestige diabolique ?

(Ces faits sont tirés : premièrement, de l'ouvrage de l'abbé Huc cité plus haut ; secondement, d'une lettre de M. Gueluy, missionnaire belge au Kan-sou, datée de Soung-chou-tchouang, le 13 décembre 1883, et publiée dans les Missions Catholiques l'année suivante).

DANS LA CORÉE :

Entre Dieu et Satan. – Le martyr de Monseigneur Berneux. – La marche serpentine du Palpong.

(Fait arrivé à Sai-nam-to, le 8 mars 1866, et raconté par M. Calais, missionnaire en Corée, dans sa lettre datée de Shang-häi, le 13 février 1867, et publiée l'année suivante dans les Annales de la Propagation de la Foi. Le détail relatif à MM. Aumaitre et Huin est tiré de la même source).

Respect des animaux sauvages.- Croyance confirmée par l'expérience.

(Fait arrivé en 1878 et rapporté par M. Robert dans sa lettre datée du 9 mars 1878, mais sans indication de lieu d'origine à cause de la persécution, adressée à sa famille et publiée dans les Missions Catholiques l'année suivante.)

OCÉANIE

CHAPITRE XII

A Noukahiva : Pythonisse vaincue.

(Fait rapporté par M. François d'Assise Caret, vice-préfet apostolique de l'Océanie Orientale, dans sa lettre datée de Vaithohu (Sainte-Christine), une des îles Marquises, le 1er mars 1839, adressée à madame X***, et publiée dans le tome XII des Annales de la Propagation de la Foi).

A Takoto : Une idole qui prédit sa chute.

(Fait rapporté par le Père Albert Montiton, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs (Picpus), missionnaire aux îles Paumotous, et publié par les Missions Catholiques en 1874).

Aux îles Sandwichs : Apprenti magicien. – Le diable jaloux. – L'exorcisme mahiti. – « Le dieu qu'on fait sortir et entrer ». – Le Maunu, appât diabolique. – L'envoûtement. – Le signal de l'éclair. – Terrible fin d'un Chinois et de ses deux amis.

(Faits rapportés par le Père Montiton, cité précédemment, et publiés dans les Missions Catholiques en 1881).

En Nouvelle-Calédonie : Le temple du Dou. – « Le dou s'échap-pe »

(Faits extraits d'une lettre du Père Fonbonne, datée de l'archipel des Navigateurs, en 1853, adressée à M. Moyne, curé de Couson, et publiée, en 1855, dans les Annales de la Propagation de la Foi).

Le faiseur de tempête de l'île Poot. – L'an mille de l'île Art. – « Les cases de la tempête ». – Devant les crânes des ancêtres.

(Faits arrivés à l'île Art en 1859 et racontés par le Père Lambert, de la Société de Marie, l'un des deux premiers apôtres de la tribu de Bélep, dans les Missions Catholiques en 1880).

A Futuna : Le martyr du Bienheureux Chanel. – Le coup de tonnerre.

(Faits arrivés le 28 avril 1841 et extraits de la notice rédigée en vue de la béatification du Vénérable Chanel, et publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi en 1889).

A Wallis : La dame merveilleuse. – Les Aïtous.

(Faits rapportés dans la lettre du Père Fonbonne, citée quelques lignes plus haut.)

A Rotouma : La prédiction de la sorcière.

(Fait raconté par le Père Trouillet à Mgr Vidal, mariste, vicaire apostolique des îles Fidji, dans sa lettre, datée de Levuka, le 18 août 1889, adressée à l'abbé Bourgeois, aumônier à Haubourdin (Nord) et publiée dans les Missions Catholiques en 1891).

A la Nouvelle-Guinée : Le Népou. – La Malira. – Le village d'Araha. – Défi au sorcier.

(Faits extraits du rapport du Père Navarre, des Missionnaires d'Issoudun, supérieur de la mission de la Nouvelle Guinée, publié par les Annales de la Propagation de la Foi en 1887).

MADAGASCAR

CHAPITRE XIII

Les conquêtes du catholicisme.

CHAPITRE XIV

Le Ramanenjana en 1863. – Les « Messagers de la Reine ». – L'invasion de Tananarive. – La commission de la Morte. – Le fils du roi lui-même. – Le jour des Rameaux. – La pierre sacrée de Mahamasin. – La haine de la soutane. – La revue du Mardi-Saint.

(Faits arrivés à Tananarive, en 1863, et rapportés par le Père Jouen dans sa lettre, com-

mencée en mer le 15 octobre 1863, adressée aux membres des deux conseils de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et publiée en 1864 dans les Annales de la Propagation de la Foi).

A trente et un ans de distance. – Aux sons de l'Aniponga. — Le Ménabé ou Rouge-Grand. – La petite Madeleine. – L'inconscience de la malade. – A la suite de jongleries. – Au commandement du prêtre. – « Comme un taureau épouvanté ». – Les Fary. – La crise. – Délivrance.

(Faits arrivés dans le district d'Arivonimamo, en 1894) et racontés dans une lettre du Père Castets, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar, datée d'Arivonimamo, le 27 juillet 1894, et publiée en 1895 dans les Annales de la Sainte-Enfance).

Le devin ou Mpsikidy. – Avec dix-sept plumes d'oiseaux. – Le Vénérable aux longues oreilles. – Un démoniaque qui se brûle.

(Faits arrivés au pays des Mandiavalo et racontés par le R. Père Paul Camboué, de la Compagnie de Jésus, procureur à Tananarive de la mission de Madagascar, dans sa lettre aux Présidents des Conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi, datée de la même ville, le 29 novembre 1892, et publiée l'année suivante dans les Annales de la Propagation de la Foi).

La petite moribonde. – La puissance du baptême catholique.

(Fait arrivé à Imerimandroso, en septembre 1872, raconté par le Père Brégère, missionnaire de la Compagnie de Jésus, dans sa lettre du 8 novembre 1872, adressée au Père Cazet, et publiée l'année suivante dans les Missions Catholiques).

Portrait de persécuteur. – Au cou d'un chien. – Puniton divine.

(Fait arrivé à Tananarive, raconté par le Père Jouen, de la compagnie de Jésus, préfet apostolique de Madagascar, dans sa lettre datée de Tananarive, le 20 mars 1871, adressée aux membres des conseils centraux de la Propagation de la Foi, et publiée, la même année, dans les Annales de la Propagation de la Foi).

NOTE. – Pour les dates relatives à la fondation des missions et à leur histoire, ainsi que pour le nombre des chrétiens dans chacune d'elles, nous avons suivi les indications données par M. Louvet, dans son remarquable ouvrage : « Les Missions catholiques au XIXe siècle », estimant que cet auteur était le mieux placé, par sa situation personnelle et par ses relations, pour avoir les documents les plus exacts.